Requalification du centre bourg

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE CŒUR DE VILLE...

Présentée, dans une perspective globale du développement urbain de la ville, comme l'un des chantiers prioritaires du mandat, la requalification du centre-bourg offrira à tous les Brignairots, à l'horizon 2015, un espace public valorisé, apaisé et à l'attractivité renforcée.

Amorcée dès 2009, la concertation connaîtra une étape importante en octobre prochain avec la restitution à l'ensemble de la population des propositions d'aménagement formulées par le cabinet d'études urbaines et paysagères Dumetier Design.

Point sur l'avancement de ce projet d'avenir, au service d'une nouvelle dynamique au cœur même de la cité.

***« C'est un dossier complexe, sensible, mais essentiel** pour l'avenir de notre commune. »*
C'est par ces mots que le Maire, Paul Minssieux, a lancé, le 19 juin dernier, la réunion de concertation à laquelle avaient été conviés les commerçants du centre-ville.
Avant de soumettre les propositions d'aménagement à l'ensemble de la population, les élus avaient en effet souhaité présenter aux commerçants directement concernés, l'état des réflexions sur le dossier. Et rappeler le cadre général de l'opération.

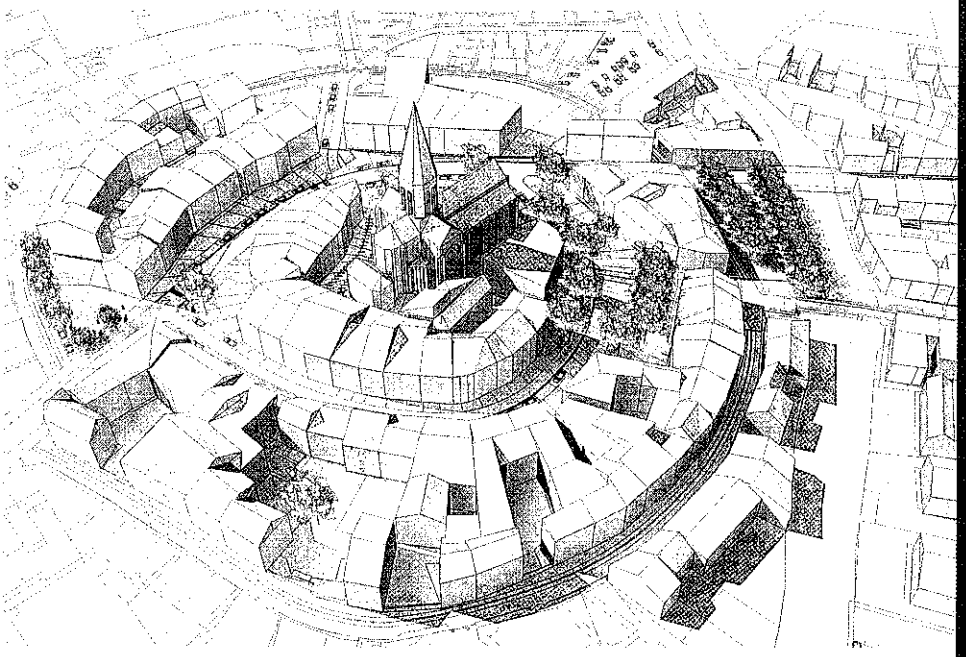

« LA REQUALIFICATION DU CENTRE EST UNE NÉCESSITÉ »

« Notre centre est vieillissant. Il n'a plus connu d'intervention majeure depuis la fin des années 1980 alors que la ville, dans ses différents quartiers, continue de se développer, se transformer. Il nous faut aujourd'hui rattraper le retard sur le centre. Le requalifier est devenu une nécessité ; ne rien faire serait une erreur », a ainsi insisté Paul Minssieux.
« Notre objectif, le cap sur lequel nous nous sommes engagés, nous, élus, est de faire émerger les solutions qui serviront l'intérêt général, des solutions dans lesquelles nous pourrons tous nous retrouver, que l'on soit Brignairots du centre ou des autres quartiers, commerçants et clients, professions libérales ou activités de service, automobilistes, piétons, cyclistes, mères de famille avec poussette ou personnes à mobilité réduite... »
Une façon pour le Maire d'affirmer que ce sont les questions de la multiplicité des usages à concilier, de l'organisation du partage de l'espace public, de la réappropriation du centre-ville par les habitants qui se posent aujourd'hui, et attendent des réponses concrètes à travers ce projet urbain touchant au cœur de Brignais.

19 juin dernier, réunion de concertation avec les commerçants

Les objectifs

UN CENTRE À LA MESURE DE NOTRE VILLE

De nombreux secteurs de la commune ont fait leur mue ces 15 dernières années (entrées Nord et Sud ; ZAC Garon Hôtel de Ville ; Place du 8 Mai 1945 ; zones d'activités ; quartier du Garel...) ou sont engagés dans un processus de transformation profonde (Parc de l'Hôtel de Ville ; quartier de la Gare, de la Giraudière, des Pérouses, de Rochilly...). Des évolutions qui font entrer Brignais dans une nouvelle dimension.
Le centre-bourg, quoiqu'historiquement contraint, ne peut rester à l'écart de ce mouvement qui traverse l'ensemble de la ville.

DU CENTRE-BOURG AU CENTRE-VILLE

Si de nombreuses actions de redynamisation ont été conduites ces dernières années (opérations façades et vitrines ; création de parkings ; implantation d'une moyenne surface alimentaire, « locomotive commerciale », place du 8 Mai ; instauration d'un droit de préemption sur les locaux commerciaux ; aménagement des ruelles, construction de logements...), elles ne peuvent, à elles seules, parvenir à maintenir l'attractivité du secteur.
Une intervention plus globale, ambitieuse et structurelle est nécessaire pour offrir à Brignais un centre qui soit à la mesure de ce que la ville promet d'être demain.

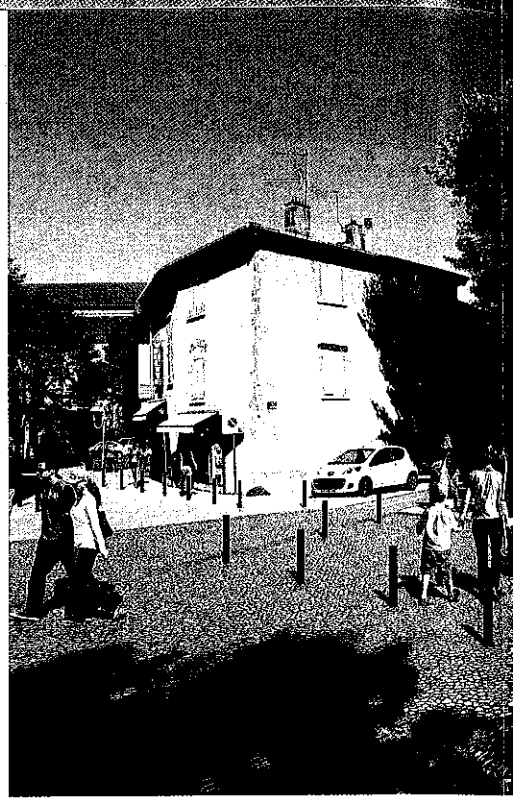

Perspective de la future place du Souvenir.

La place Gamboni, un espace public au cœur du projet.

LE CENTRE EN 7 POINTS :

- **Favoriser la mixité des usages et la réappropriation du centre par tous**
- **Renforcer le dynamisme et la diversité commerciale**
- **Mettre en valeur le patrimoine architectural, naturel et historique**
- **Requalifier les espaces publics vieillissants (voirie, places, placettes...)**
- **Développer une nouvelle stratégie lumineuse nocturne (éclairage public)**
- **Améliorer l'offre de stationnement par la création de nouvelles places et l'organisation d'une meilleure rotation des véhicules**
- **Renforcer la sécurité des personnes et des biens**

Périmètre d'intervention

UN CENTRE ÉLARGI

Le projet de requalification concerne le centre dans une perspective élargie.
Le périmètre d'intervention comprend :
- la rue Général de Gaulle, de la rue Ferdinand Gaillard au Nord, à la route de Soucieu au Sud
- les rues de Ronde, Colonel Guillaud et de l'église
- les places du Souvenir, Diot, Terreaux et Gamboni

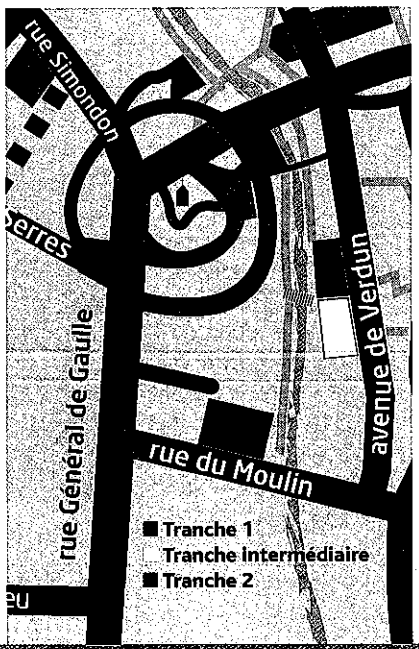

Calendrier prévisionnel

UN CHANTIER PAR TRANCHES

■ **TRANCHE 1 :**
Février / Novembre 2013 : requalification de la place Diot, place du Souvenir, esplanade du Pont vieux, rue de Ronde et sections Nord et Sud de la rue Général de Gaulle (hors escargot).

□ **TRANCHE INTERMÉDIAIRE :**
2nd semestre 2013 : extension du parking de Verdun (40 places supplémentaires) ; installation d'une nouvelle passerelle sur le Garon.

■ **TRANCHE 2 :**
Printemps 2014 : requalification de la partie centrale de la rue Général de Gaulle, rue Colonel Guillaud, place Gamboni, rue de l'église, place des Terreaux

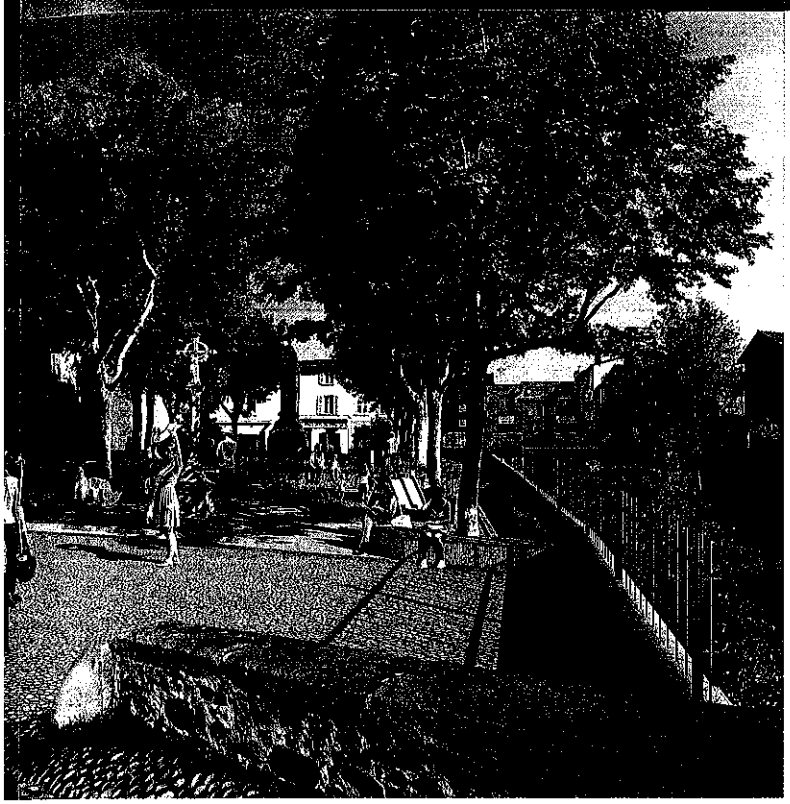

Crédit: YAM Studio / Atelier Dumetier Design – Vue non contractuelle

Sécurité et accessibilité
UN CENTRE APAISÉ

Cet objectif se traduit par le déploiement d'un système de vidéo-protection en divers points du centre, plus particulièrement sur les places et parkings.
Le réaménagement de la voirie permettra la création d'une « zone 30 » dans le cœur de ville, grâce à un traitement spécifique de la chaussée et à la réalisation de plateaux sur la rue Général de Gaulle au Sud (au débouché des rues de Ronde et Diot) et au Nord (à hauteur de la place du Souvenir) du centre.
Une attention particulière sera également portée à la question de l'accessibilité de l'espace public (trottoirs, places, placettes) pour les personnes à mobilité réduite, conformément à la nouvelle réglementation en vigueur.

Les principes d'aménagement
CENTRE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Requalification complète des voiries (rue Général de Gaulle, rue de Ronde, rue Colonel Guillaud, rue de l'église) et des places (du Souvenir, Gamboni, des Terreaux et Diot) ; mise en œuvre d'une nouvelle scénographie nocturne au travers du renouvellement de l'ensemble du mobilier d'éclairage public, valorisation du patrimoine végétal.
Pour fonder son projet urbain, l'atelier Dumetier Design a identifié 3 grands principes d'aménagement sur lesquels s'appuyer.
Le premier tient à la forme particulière du centre à valoriser.
« *De par ses spécificités morpho-géographiques et historiques, le centre bourg possède un caractère singulier qui fait la richesse et l'image de marque de toute la ville. La plupart des villages se sont développés le long d'une voie de circulation, ce que nous appelons les bourgs-rues. C'est cette forme circulaire exceptionnelle du bourg que nous proposons de mettre en valeur à travers une continuité à retrouver au niveau des deux anneaux concentriques formés par la rue de Ronde, rue Diot, rue des Chapeliers et rue Colonel Guillaud* », explique Bruno Dumetier.

DES ATOUTS À RÉVÉLER

La délimitation du centre historique constitue le second principe fort d'aménagement.
« *Sur l'emplacement des 3 anciennes portes du « Château »*, sera recréé un effet de seuils marquant l'entrée dans l'enceinte historique du centre, correspondant à une zone apaisée de la ville où les piétons peuvent déambuler confortablement* ».
L'urbaniste fait de la présence de la rivière le 3e axe majeur du projet. « *La relation du Garon et de la place du Souvenir sera traitée avec attention, en insistant sur l'effet de « nature en ville » que procure cette proximité. Le Pont vieux sera mis en valeur* ».

* La porte du Pont vieux, la porte St Jean (au niveau de l'actuelle rue Simondon) et la porte Tupinière (vers la place Diot)

Expertise
S'APPUYER SUR LES SPÉCIALISTES

La Ville a souhaité s'appuyer sur l'expertise de l'atelier de diagnostic et d'études urbaines et paysagères Dumetier Design, retenu sur appel d'offres.
Basé à Lyon, le cabinet Dumetier Design fait valoir une solide expérience dans l'accompagnement de projets, et de belles références : arrivée du tram rue de Marseille et réhabilitation de la Fosse aux Ours à la Guillotière (places Jutard et Raspail) ; réaménagement de l'esplanade du Gros caillou à la Croix Rousse ; requalification des centres-villes à Saint-Priest, Chassieu, Fontaines-sur-Saône, Craponne, Grézieu-la-Varenne ou encore à Valence ou Nice.
Dumetier Design travaille actuellement sur l'esplanade de l'ancien Palais de justice à Lyon dans le cadre du projet « Bords de Saône ».
Une belle carte de visite au service du projet Brignairot pour lequel Dumetier Design collaborera avec les bureaux Sitétudes (diagnostic et études techniques) et Les éclairagistes associés (LEA), spécialistes des environnements lumineux que la Ville a également missionné sur le Parc de l'Hôtel de Ville.

Bruno Dumetier, lors d'une réunion de terrain à Brignais

LE BUDGET

Le budget estimatif au regard de l'état actuel du projet, est de 3,3 M€ TTC.
Ce coût est réparti de la manière suivante :
- Tranche 1 : 1,3 M€ TTC
- Tranche 2 : 2 M€ TTC